

## APPEL À PARTICIPATION

### REVUE ÉTATS D'URGENCE

Depuis plus de deux ans maintenant, la revue **États d'urgence** (Édition Libertalia) ne cesse de se développer et intègre à chaque numéro de nouveaux membres. États d'urgence est une revue annuelle de **photographie sociale et documentaire** dont l'objectif est d'interroger la société française. Aujourd'hui nous souhaitons offrir la possibilité à une personne extérieure à notre collectif de publier un reportage dans notre prochain numéro #3 dont la date de sortie est prévue pour décembre 2019.

- **Le reportage devra aborder la question des femmes** (dans une acceptation non genrée) **en France. Le sujet devra être incarné et traité de façon documentaire ou sociale.**
- Il devra avoir été **produit ou terminé entre janvier 2018 et septembre 2019**. Les candidatures sont ouvertes aux photographes **sans distinction de nationalité**.

### CONVENTION DE PARTICIPATION À LA REVUE ÉTATS D'URGENCE

Il est convenu ce qui suit :

Entre les soussignés :

**Le comité de rédaction de la revue États d'urgence**

D'autre part,

**Et la/le photographe :**

**E-Mail :**

**Numéro de téléphone :**

## POUR PARTICIPER AU CONCOURS :

### 1- ENVOI DES REPORTAGES/ DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le sujet retenu pour le Numéro #3 d'États d'urgence sera sélectionné par le comité de rédaction de la revue.

Le comité de rédaction se réunira **mi-septembre** afin de procéder à son choix.

Pour participer à l'appel de la revue États d'urgence, le/la photographe doit envoyer son dossier complet via le site [wettransfer.com](http://wettransfer.com) à [contact@etatsdurgence.com](mailto:contact@etatsdurgence.com) **entre le 1er et le 15 septembre 2019.**

• Le/la photographe certifie être l'auteur des photographies et dispose pleinement des droits de reproduction. Le/la photographe certifie avoir les autorisations de publication de la part des personnes photographiées.

• Le/la photographe dispose des fichiers en haute définition originaux et certifie que les images sont authentiques, qu'elles n'ont pas fait l'objet de montage ou de manipulation numériques. En cas de doute, le comité de rédaction se réserve le droit de demander à vérifier les fichiers natifs (RAW, NEF...).

#### Le dossier de participation devra comporter les 4 éléments suivants :

**1 • La présente convention** remplie signée et datée à la main (à envoyer par scan) à joindre obligatoirement au dossier de candidature, attestant que vous avez bien pris connaissance des conditions énoncées dans la convention.

**2 • La série de photographies** complète soit :

- Un reportage comprenant entre 25 et 30 photos classées dans un dossier du nom du reportage.
- Le nom du ou de la photographe ne devra ni apparaître sur les photos ni dans le nom des photos.
- Les images devront être numérotées selon la narration souhaitée par le/la photographe et indexées de la façon suivante : **01\_Nom\_du\_Reportage.JPEG**

- Les photos doivent être envoyées **en 1020 px de large pour 72 dpi de définition.**

Les fichiers haute définition seront à envoyer dans un second temps par l'auteur/autrice du reportage retenu.

**3 • Un document format PDF** comportant les éléments suivants :

- **En haut à gauche** : Nom (en majuscule), prénom, e-mail, téléphone

- **En dessous aligné au centre** : Nom du reportage (identique à celui de l'indexation des photos)

**Puis dans l'ordre :**

- Biographie de 10 lignes

- Motivation en 10 lignes expliquant pourquoi vous souhaitez être publié dans la revue États d'urgence.

**Le fichier PDF devra être nommé de la façon suivante :**

- **Nom\_du\_reportage\_Prénom\_Nom.PDF**

**4 • Un portrait de la/le photographe** nommé de la façon suivante :

(pour le rajouter à l'ours de la revue en cas de sélection)

- **Nom\_du\_reportage\_Prénom\_Nom.JPEG**

**Important : les dossiers incomplets tout comme ceux ne passant pas par wetransfer ne seront pas pris en compte lors de la sélection. Le dossier complet devra nous être transmis depuis le site wetransfer.com uniquement.**

Le comité de rédaction informera personnellement la personne dont le reportage a été sélectionné **par mail entre le 1er et le 15 octobre 2019**. L'annonce publique se fera lors de la soirée de lancement du Numéro #3 d'États d'urgence. Le/la photographe retenue réserve la primeur de l'annonce au comité de rédaction. Il/elle ne devra pas communiquer le résultat avant cette soirée sous peine de ne pas être publié-e et d'être privé-e de la rémunération accompagnant la publication.

Le comité de rédaction précise que les critères de sélection du reportage publié sont à la seule discrétion de ses membres. Il est important de préciser que la note d'intention est essentielle à la sélection. Le comité de rédaction porte la plus grande attention à ce que l'esprit de la revue soit pris en compte par le/la photographe. Cette note permettra aussi de départager deux photographes en cas d'égalité.

## **2 - COMMUNICATION**

### **• Résultats et publication.**

- La/le photographe sélectionné-e s'engage à faire parvenir dans les plus brefs délais au comité de rédaction les fichiers en haute définition (JPEG 4256 px large / 300 dpi) pour intégrer son sujet dans la maquette de la revue. Le comité de rédaction se réserve le droit de retirer de la publication des images ainsi que celui de modifier l'enchaînement des images sans que le/la photographe puisse s'y opposer.

- Les frais d'impression et de diffusion sont à la charge exclusive des Éditions Libertalia.

- **La/le photographe sélectionné-e recevra un chèque de 500 € brut/TTC**, financé grâce au soutien du Studio Hans Lucas, au titre de la cession de ses droits d'auteur lors de la soirée de décembre. **Cette cession de droit couvre la publication du reportage dans la revue, la promotion de la revue (réseaux sociaux, presse...) mais aussi la diffusion publique sous forme de projection ou d'expositions.**

- La/le photographe publié-e recevra 5 exemplaires du Numéro #3 d'États d'urgence. Il/elle ne pourra prétendre à d'autres indemnités ou compensations matérielles ou financières.

- La/le photographe sélectionné-e s'engage à être présent lors de la soirée de lancement de la revue prévue en décembre 2019 afin de présenter son sujet en public.

**Date et signature :**

